



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## licenciement économique

Question écrite n° 49165

### Texte de la question

M. Christophe Sirugue attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les licenciements dits économiques d'entreprises bénéficiaires. Arguant de la crise financière et économique pour améliorer la rentabilité de leur production en réduisant la masse salariale, ils utilisent les salariés comme simple variable d'ajustement, procédé particulièrement inacceptable en période de forte croissance du chômage. C'est ainsi que le pétrolier Total, après avoir affiché un bénéfice record de 14 milliards d'euros, annonçait un plan de licenciement massif. La moitié des gains de l'entreprise sera reversé aux actionnaires pendant que 555 personnes seront invitées à pointer au chômage. Les salariés devraient pouvoir compter sur la garantie de leur emploi quand les bénéfices sont aussi explicites. Le coût du licenciement permet de s'opposer concrètement à ces suppressions d'emploi de convenance. Les entreprises qui engageraient des licenciements économiques alors qu'elles continuent de distribuer des dividendes devraient rembourser au préalable les aides publiques perçues au cours des cinq dernières années pour que la procédure soit recevable. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer sa position et la suite qu'il entendra réserver à cette proposition.

### Texte de la réponse

En règle générale, les versements d'une aide publique sont habituellement assortis d'une obligation de maintien dans l'emploi. Dans le cas où cette obligation n'est pas respectée, les services de l'État sont en mesure de demander le remboursement des aides perçues. En l'espèce, le groupe Total a mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi conformément à la législation et dans le cadre d'une procédure d'information et de consultation avec les représentants du personnel. De plus, en application de l'article L. 1233-84 du code du travail, ces suppressions d'emplois obligent le groupe Total à une revitalisation du bassin d'emploi conduite en relation avec le préfet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Sirugue](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49165

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

**Ministère attributaire :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mai 2009, page 4508

**Réponse publiée le :** 23 février 2010, page 2190